

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 À 16H30

Présents : Jean-Jacques Chabert, Jean-Marie Cousset, Aurélien Delage, Georges Piney, Guillaume Rebinguet-Sudre, Anaël et Aurélie Vignet.

Membres honoraires : Bernard et Nicole Delage.

Excusés : Paulette Bardeau, Judicaëlle Giraudeau Bureau, Florian Maltat et Pascale Sudre.



Ordre du jour :

- Point préparation du stage de musique et instruments anciens
- Prochains concerts et date AG
- Point financier
- Calendrier installation des nouveaux jeux et perspectives futures
- Questions diverses

POINT PRÉPARATION DU STAGE DE MUSIQUE ET INSTRUMENTS ANCIENS

Rappel : le stage est programmé pour le vendredi 22 novembre après midi, le samedi 23 et le dimanche 24 novembre.

Le concert des professeurs est programmé pour le vendredi soir à 20h30.

Une conférence est programmée le samedi soir à 18h : « histoire de facteurs » par Émile Jobin.

Les stagiaires doivent répondre avant le 4 octobre pour le moment, entre 10 et 15 stagiaires en prévisions.

Il est convenu pour l'organisation du stage :

- **Faire une affiche commune concert et conférence.** Mentionner sur l'affiche « pour une place de concert achetée, possibilité auditeur libre pour une journée de répétition ». Le concert est à 10 €.
- **Prévoir du covoiturage depuis la gare SNCF** (Angoulême)
- **Prévoir des badges pour les stagiaires**
- À l'abbaye : mise à disposition de frigo et d'un micro-ondes pour les repas des stagiaires.
- Les salles disponibles sont les suivantes : Abbé Guillaume, Auditorium, Cellier, mezzanine, salle expo temporaire, porterie, sacristie, cellier, église, éventuellement salle du conseil, salle casino (cantine notamment pour dimanche midi). **Anaël doit voir pour réserver un maximum de salles.**
- Les repas sont à la charge des stagiaires : chacun fait comme il veut (ou peut). Le repas du dimanche midi qui marque la fin du stage. Il est mentionné qu'il est offert par l'association aux stagiaires. Il est proposé de l'offrir également aux hébergeurs de stagiaires... Après discussion il est convenu de faire un repas entre nous : membres CA, stagiaires et hébergeurs. **Merci de préciser rapidement qui sera présent, que l'on puisse s'organiser...**
- **Un mail aux adhérents pour trouver des possibilités d'hébergements** pour les stagiaires sera envoyé.
- Il y aura 4 salaires d'intervenants à régler. **Anaël demandera à sa collègue pour faire un GUSO. Sinon l'association passera par l'association de Bordeaux (cf. Guillaume Rebinguet-Sudre).**

PROCHAINS CONCERTS ET DATE AG

1. Organisation AG

Elle est programmée pour le dimanche 16 février à 14h30. Un concert sera proposé dans la continuité à 16h30.

Pas d'élection pour cette année. Toutefois, le CA a connaissance de plusieurs personnes potentiellement intéressées pour participer à nos réunions de CA. En effet avec la perspective de la fin de la souscription, et nos quinze ans d'existence, certains membres du CA souhaitent être renouvelés... (notamment le poste de président en 2020 et celui de secrétaire dans les 2 ans qui suivront...). Certains membres sont également moins actifs ou disponibles et n'osent peut être pas quitter le CA de peur de nous mettre dans l'embarras.... Il est rappelé que le statut de « membres honoraires » a été créé pour permettre à des sympathisants et / ou anciens membres de continuer à

venir assister à nos réunions selon leurs disponibilités. La seule différence est que ces membres n'ont pas la possibilité de participer aux votes du CA...

Il est ainsi convenu d'inviter largement pour cette AG et de commencer à associer les personnes qui souhaiteraient davantage s'investir.

2. Prochains concerts

A priori Quentin ne pourra pas venir installer les nouveaux jeux avant le mois de mai. **Aurélien doit reprendre contact avec lui pour planifier sa venue.**

Pour les concerts, il est envisagé pour 2020 :

- Le concert de l'AG le dimanche 16 février à 16h30
- Les 9 et 10 mai se sont les journées de l'Orgue et l'EDM (par l'intermédiaire de Judicaëlle) souhaite pouvoir utiliser l'orgue.
- Un week-end de concerts se profile pour le 30 mai et 1^{er} juin avec deux concerts minimum sur le weekend. Peut-être l'occasion de fêter l'installation des nouveaux jeux...

POINT FINANCIER

Point financier présenté par Jean-Jacques.

La secrétaire a noté, en espérant qu'elle n'est pas inversé les chiffres...

Souscription : 2 430 €

Concerts : 3 753 €

Ventes : 140 €

Fondation Agire (1^{er} versement) : 4 000 €

Dons : 115.61 €

Commune subvention : 200 €

Adhésions : 620 €

En dépenses :

173,26 € de frais de concert

889,30 € de frais de communication et de reproduction

Ce qui fait un excédent d'exploitation de 10 196 €

L'association possède actuellement 26 000 € de liquidité.

L'association a donc largement les moyens de financer les jeux restants.

CALENDRIER INSTALLATION DES NOUVEAUX JEUX ET PERSPECTIVES FUTURES

Face à cette bonne santé financière, quelles perspectives pour l'avenir ?

En effet, il devient difficile d'annoncer que les futurs concerts sont au profit de l'orgue alors que nous avons financé l'ensemble des jeux....

Après discussions il est envisagé :

- **De demander un devis à Quentin pour la réalisation du 2^{ème} clavier** (dans le souvenir environ 30 000 € - à voir si le tarif est resté le même face à l'évolution de carrière de Quentin)
- D'organiser un concert par an au profit de l'orgue pour son entretien
- D'étudier la faisabilité de mettre en place une série de concerts pendant l'été. Pour info, il est précisé que le coût d'un musicien est compris entre 350 et 400 € net pour un groupe et entre 500 € et 700 € net pour un soliste. Il faut donc étudier la possibilité de recherche de financements. **Aurélien et Anaël doivent se rapprocher de la CC Cœur de Charente et du Département afin de connaître les conditions.**
- Pour la quantité de manifestations organisées par un organisateur, la loi a changé. **M. Piney doit nous faire parvenir les éléments** afin de voir si cela a un impact sur notre association.

QUESTIONS DIVERSES

La prochaine réunion de CA est programmée pour le lundi 30 décembre à 14h.

Clôture de la séance à 20h

La secrétaire, Aurélie Vignet

